

HEC Montréal

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique

(30 crédits)

OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiant d'intégrer la formation comptable acquise au 1er cycle de façon à l'appliquer dans le cadre de l'exercice de la profession comptable tant en ce qui a trait aux domaines précis de la comptabilité qu'en ce qui concerne l'aspect comptable des autres domaines de la gestion.
- Permettre à l'étudiant d'accroître son autonomie dans la conception, la planification et l'exécution des différentes missions propres à la pratique comptable.
- Développer chez l'étudiant les habiletés d'analyse et le jugement professionnel pour prendre des décisions dans un climat d'incertitude.

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier académique

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en comptabilité professionnelle, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins B- ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent B- la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de deuxième cycle.

Certains candidats qui ne satisfont pas à ces conditions peuvent être admis après avoir réussi une formation d'appoint ou une propédeutique.

Durée du programme

Temps complet : 4 sessions (incluant période de stage).

Temps partiel : 3 ans.

Début du programme

Été de chaque année.

Date limite pour déposer une demande d'admission

15 février.

PLAN DE FORMATION

Ce programme de 30 crédits est d'une durée de 15 mois pour les étudiants inscrits à temps complet et d'une durée maximale de trois ans pour les étudiants inscrits à temps partiel. Les cours du programme se répartissent ainsi :

Bloc A : cours de la discipline (18 crédits obligatoires)

- 4-901-95 Éthique et pratique professionnelle (1 cr.)
- 4-902-96 Séminaire de contrôle stratégique (3 cr.)
- 4-903-96 Vérification externe : stratégie (3 cr.)
- 4-904-96 Planification fiscale des sociétés (3 cr.)
- 4-936-07 Sujets d'actualité en expertise comptable (3 cr.)
- 4-907-96 Attestation (1 cr.)
- 4-929-02 Séminaire de théorie comptable et sujets spécialisés (3 cr.)
- 4-950-07 Certification des environnements technologiques complexes (1 cr.)

Bloc B : cours de soutien (3 crédits obligatoires)

- 4-212-95 Gestion financière pour l'expertise comptable (3 cr.)

Bloc C : cours et activités d'intégration (9 crédits obligatoires)

- 4-921-02 Services conseils en comptabilité publique (3 cr.)
 4-922-02 Séminaire d'intégration en comptabilité publique (3 cr.)
 4-923-96 Stage en comptabilité publique ⁽¹⁾ (3 cr.)
 ou
 4-924-96 Cours-projet en comptabilité publique (3 cr.)

⁽¹⁾ Dans la mesure du possible, un stage sera offert à chaque étudiant. À défaut d'un stage, l'étudiant s'adonnera, dans le cadre d'un cours-projet, à une activité nécessitant l'application des connaissances.

CHEMINEMENT SESSIONNEL

Été (mai – juin)	Automne (sept. – déc.)	Hiver (janv. – avril)	Été (mai – juin)
4-212-95 (3 cr.) 4-904-96 (3 cr.) *	4-901-95 (1 cr.) 4-902-96 (3 cr.) 4-903-96 (3 cr.) 4-904-96 (3 cr.) * 4-921-02 (3 cr.) 4-929-02 (3 cr.) 4-950-07 (1 cr.)	Stage 4-923-96 (3 cr.) ou 4-924-96 (3 cr.)	4-907-96 (1 cr.) 4-922-02 (3 cr.) 4-936-07 (3 cr.)
* été ou automne	* été ou automne		

POUR INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ORDRE

Veillez communiquer avec une agente au (514) 982-4606 ou au 1 800 363-4688.

SITE WEB

www.hec.ca

COORDONNEES PRATIQUES

Responsable du programme de 2e cycle : cliquez [ici](#).

Comité CA étudiants : cliquez [ici](#).